



Comité technique de réseau Insee du 30 juin 2022

Liminaire

« Monsieur le Président,
mesdames et messieurs les membres du comité technique de réseau.

Ce comité technique de réseau se tient dans un contexte de recrudescence des cas d'infection au Covid qu'il est difficile de ne pas évoquer. De nombreux agents sont inquiets et demandent un renforcement des gestes barrières et de la bienveillance collective afin qu'ils puissent poursuivre sereinement leurs activités. Envisagez-vous de prendre prochainement d'autres mesures que celles décrites dans le flash RH #34 du 27 juin ?

Préalablement aux points inscrits à l'ordre du jour, la CFE-CGC souhaite également revenir aujourd'hui sur les difficultés du dialogue social à l'Insee qu'elle a déjà exposé dans ses déclarations des [31 mars](#) et du [8 avril](#). Nous proposons un voeu formel pour avancer sur ce sujet.

Sur l'ordre du jour, concernant la proposition d'évolution de l'indemnité mensuelle de technicité (IMT), nous ne comprenons pas le sens du vote proposé aujourd'hui : comment pourrions-nous être défavorable à une augmentation du montant de cette prime pour tous les agents de l'Insee ? Par ailleurs, nous n'avons aucune certitude sur la faisabilité de cet alignement avec d'autres Directions du MEFSIN. Quoiqu'il en soit, cette revalorisation ne répond pas à la question que nous vous avons adressée en [groupe de travail du CTR le 22 mars](#) concernant le chevauchement des grilles des agents B et C.

Sur la rénovation de l'entretien professionnel, nous vous demandons formellement de retirer le projet proposé et d'accorder plus de temps au dialogue et à la réflexion collective en associant davantage les organisations syndicales à la méthode mise en oeuvre. En effet sur ce dossier le dialogue social a été trop bref et haché.

CTR 30/6/22 (liminaire de la CFE-CGC Insee, suite)

Après l'avoir mis en attente alors que nous devions en discuter au mois de mai, l'administration a de nouveau sollicité les organisations syndicales le 16 juin, soit 14 jours avant ce CTR. Ce délai est beaucoup trop court sur un tel sujet. Y a-t-il une urgence que nous ne percevons pas ?

Nous avons fait part le 16 juin au DRH de nos inquiétudes et des risques que le cadre proposé fait peser sur nos collectifs de travail. Nos réserves ne transparaissent aucunement dans le document 4.3.1. C'est regrettable et nous sommes en droit de nous interroger une fois encore sur la sincérité du dialogue social.

Pour la CFE-CGC Insee, l'entretien professionnel doit demeurer un instrument de management porteur de sens, pour avancer collectivement et promouvoir la progression individuelle. Avec le projet proposé, l'entretien deviendrait un outil exclusivement dédié à la promotion ; ce n'est pas une bonne chose. Nous avons pris le temps de consulter les agents, encadrants de tous niveaux et non encadrants sur votre projet ; ils ont beaucoup à dire. De l'avis général ce projet doit être revu en profondeur et pas seulement toiletté.

Concernant la réorganisation du DRH, nous ne comprenons pas qu'une discussion approfondie n'ait pas eu lieu avec les organisations syndicales en amont de ce CTR. Nous avons déjà évoqué ce sujet dans notre déclaration du 31 mars et nous n'y reviendrons pas ici en détail car ce n'est pas le lieu. Les choses semblent évoluer sans concertation et cela vient accentuer un peu plus encore le sentiment de manque de transparence. Les risques que nous avons soulignés début avril dans [notre communiqué](#) pointant les nombreuses vacances de postes à l'issue de la campagne des A suggèrent une réflexion de fond et une concertation forte, pour que les déroulés des carrières des agents aient du sens et que l'adéquation des ressources aux besoins prioritaires des unités se fasse en minimisant les tensions.

Sur le rapport social unique (RSU), nous remercions le DRH pour le document n°6, à la fois analytique et présentant des chiffres clés ; ce format va selon nous dans le bon sens pour informer les agents. Sur les données, nous voulons souligner les statistiques relatives aux écrétements.

CTR 30/6/22 (liminaire de la CFE-CGC Insee, suite et fin)

En effet, malgré le recours accru au télétravail et le passage contraint au forfait à compter du 1/9/21 pour les agents nommés sur des postes en Comité de direction, le nombre d'ETP écartés chaque année demeure élevé : il est encore proche de 17 ETP en 2021 contre environ 40 en 2019. Autre focus, les statistiques sur les promotions dans leur présentation actuelle ne permettent pas de suivre la mise en oeuvre des LDGI ; nous pensons que c'est une réflexion à conduire.

Nous vous remercions d'avoir intégré dans le RSU plusieurs statistiques que nous avons demandées (dons de jours et ruptures conventionnelles) mais nous regrettons l'absence de données sur l'encadrement. Nous vous rappelons notre [voeu N°6 formulé en CTR le 1/7/21](#) et déjà formulé en 2020, que vous aviez vous même accompagné favorablement en indiquant que si les statistiques demandées ne demandaient pas un effort considérable il fallait les produire. Nous constatons malheureusement que la situation n'a pas évolué. Vos encadrants qui d'un avis général sont au coeur de la construction des nouveaux modes de travail méritent bien quelques chiffres.

Merci pour votre attention. »

--

Voeux de la CFE-CGC Insee

Voeu N°1 :

"Les élus en CTR demandent qu'un groupe de travail du CTR soit mis en place pour aborder la question de l'efficacité du dialogue social à l'Insee"

| POUR | CONTRE | ABST. | NPPV |
|-----------|--------|-------|------|
| UNANIMITÉ | 0 | 0 | 0 |

CTR 30/6/22 (voeux de la CFE-CGC Insee, suite et fin)

Voeu N°2 :

"Les élus en CTR demandent à l'Insee de trouver une solution pour que tous les Céfilien de la promotion 2021/2022 soient classés tout au long de leur carrière dans un indice supérieur à celui qu'ils auraient eu s'ils étaient restés dans la catégorie C"

| POUR | CONTRE | ABST. | NPPV |
|-----------|--------|-------|------|
| UNANIMITÉ | 0 | 0 | 0 |

Commentaire du vote : nous avons indiqué que la revalorisation de l'IMT a été portée au départ en réponse à l'absence de solution pour le problème de chevauchement des grilles B et C en lien avec la dernière promotion du Céfil (voir notre [communiqué du 28/3/22](#) où nous expliquons la situation). Les deux problèmes sont disjoints ; la SG l'a confirmé. La démarche sur l'IMT présentant un coût budgétaire si elle est mise en oeuvre (il faut l'accord de Bercy), cette précision était importante. C'est aussi pourquoi nous avons demandé formellement à l'administration de poursuivre sa recherche de solution pour que le sujet des Céfilien ne soit pas enterré.

Voeu N°3 :

"Les élus en CTR demandent à l'administration de retirer son projet d'évolution du compte rendu de l'entretien professionnel et de prendre le temps d'une réflexion concertée avec toutes les organisations syndicales et les agents de l'Insee"

Nous avons retiré ce voeu après que le DG a accepté la demande de procéder à un vote des organisations syndicales qui a été formulé comme suit : "Qui est favorable à ce qu'on entre dans le processus de révision du compte rendu de l'entretien professionnel ?"

| POUR | CONTRE | ABST. | NPPV |
|------|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 0 | 7 voix (CFE-CGC, CGT-Sud, FO) | 2 voix (CFDT-CFTC) | 1 voix (CFDT-CFTC) |